

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00942

Numéro SIREN : 899 735 583

Nom ou dénomination : 3F HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013650

Désignation de l'entreprise SAS 3F HOLDING		6 Rue du Clos de la Bernouze		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		66610 VILLENEUVE LA RIVIERE			
SIRET		8 9 9 7 3 5 5 8 3 0 0 0 1 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		19		Durée de l'exercice précédent *	
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		31122022			
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	1 497	
	Total I (5)	044	048	1 497	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070		
		072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	780	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	780	
Total général (I + II)		110	112	2 277	
PASSIF			Exercice N NET	1	Exercice N-1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	900		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	(1 897)		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	(997)		
Provisions pour risques et charges Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	42		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 440		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 1 792)	172	1 792		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	3 274		
Total général (I + II + III)		180	2 277		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 497
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3F HOLDING		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210					
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } services * intracommunautaires { 217 }			214					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218					
	Production immobilisée *			222					
	Subventions d'exploitation reçues			224					
	Autres produits			226					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				230					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			232					
	Variation de stock (marchandises) *			234					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			236					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			238					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			240					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		242		1 735			
	Rémunérations du personnel *			244					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			250					
	Dotations aux amortissements *			252					
	Dotations aux provisions			254					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259 { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260			256					
	Total des charges d'exploitation (II)				262				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				264		1 735			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			270		(1 735)			
	Produits exceptionnels (IV)			280					
	Charges financières (V)			290					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347 { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348			294		162			
	Impôts sur les bénéfices *			300					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				306				
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				310		(1 897)		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			312			314		1 897
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			316					
	Provisions non déductibles *			318					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			322					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248			324					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			330					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			251					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Détachements				997				
Entreprises nouvelles (44 sexies A)	986		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44 quinquies A)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		
Dont divers *			Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352					
Bénéfice col. 1				354		1 897			
Déficit col. 2				356					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370					
Bénéfice col. 1				372		1 897			
Déficit col. 2									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

SAS 3F HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 900 euros
Siège social : 6 Rue du Clos de la Bernouze
66 610 VILLENEUVE-LA-RIVIERE
899 735 583 RCS PERPIGNAN

13650

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -1 897 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -1 897 euros

Affectée au compte "report à nouveau" -1 897 euros
S'élevant ainsi à -1 897 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices antérieurs puisqu'il s'agit de la première clôture des comptes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

